



Aucune visite médicale d'embauche ni de reprise

Par **djb**, le **18/01/2013** à **10:23**

Bonjour,

depuis mon embauche en 08/2011 je n'ai jamais eu la visite médicale d'embauche, j'ai eu un accident du travail en 12/2011 jusqu'en 02/2012 à ma reprise aucune visite médicale.

En 06/2012 j'ai eu un arrêt maladie de 6 mois pour une opération du ménisque à ma reprise en 01/2013 aucune visite médicale.

Est il possible de saisir le prud'homme dans cette situation et de demander des dommages et intérêts qui résulte de cette opération du genou ?

merci par avance.

Cordialement